

Le CODEC : Contrat d'Objectif « Déchets et Economie Circulaire »

Bilan de l'année 1 : 2018

SICTOM du secteur de Nogent-le-Rotrou

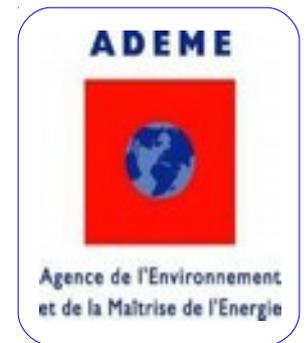


CONTEXTE : le CODEC

- **Convention entre le SICTOM et l'ADEME** signée en novembre 2017
- Programme de **3 ans : de janvier 2018 à décembre 2020**
- Objectif principal : **réduire de 10 % les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)** en 2020 par rapport à 2010

Les DMA sont l'ensemble des déchets gérés par le SICTOM (ordures ménagères ; emballages ménagers et papier ; verre ; déchets collectés en déchèteries).

En 2017 : 586 kg/hab de DMA



12 MOYENS D'ACTION DÉFINIS

Promotion du
Stop-pub

Compostage
individuel

Compostage partagé et
en établissements

Gestion des
déchets verts : broyage,
plateforme de
compostage...

Économie circulaire

CODEC
programme d'actions dont le but est de
**réduire la production de déchets et de
favoriser l'économie circulaire**

Lutte contre le
gaspillage alimentaire

Redevance spéciale

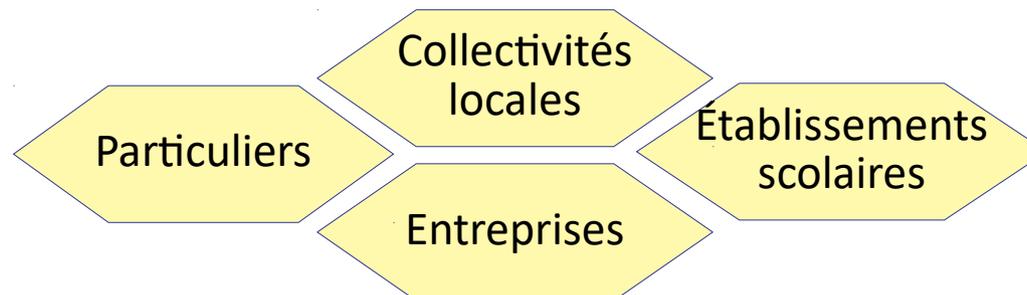
Tarification incitative

Éco-exemplarité des
collectivités

Nouvelles filières de
valorisation des
déchets ; valorisation
des encombrants

Réemploi et
réparation

Éco-consommation,
circuits courts
approvisionnement local,
bio



Promotion du compostage individuel

objectif

- **Distribution de 100 composteurs par an (avec sensibilisation)**
- 10 personnes impliquées dans le réseau « guides composteurs »

Bilan
2018

- **117 composteurs vendus** auprès d'habitants du SICTOM
 - prise en charge par le SICTOM d'une partie du coût des composteurs
- **Sensibilisation** au compostage auprès d'environ **100 personnes**
 - Foire aux arbres à Margon (mars)
 - Foire aux crêpes à Nogent (juin)
 - Fête des laboureurs à Coudray-au-Perche (octobre)
- **Communication sur le compostage** dans le journal du SICTOM et publications sur les réseaux sociaux



Perspectives
2019

- **Poursuite** de la vente des composteurs à prix réduits, de la communication lors d'événements, dans le journal et via les réseaux sociaux
- Accueil d'un-e volontaire en service civique
 - **accompagnement des habitants au compostage**
 - identification des éventuels freins à la pratique du compostage
- Création d'un **réseau de « guides composteurs »** : identification des personnes intéressées et organisation d'une formation



Développement du compostage partagé

objectif

- **60 % d'établissements pratiquant le compostage**
- 6 nouveaux établissements dotés de composteurs (de 29 à 35)
- 6 nouveaux composteurs partagés (en pied d'immeuble)
- 10 personnes impliquées dans le réseau « guides composteurs »

Bilan 2018

- **2 composteurs installés** en établissements scolaires, et accompagnement à la mise en place (tri en fin de repas, organisation...)
 - école Paul Langevin (Nogent)
 - collège Yves Montand (Le Theil-sur-Huisne/Val-au-Perche)
- **Sensibilisation** au compostage auprès de différentes classes de primaire

Perspectives 2019

- **Poursuite** de l'installation de composteurs en établissements scolaires, voire d'autres établissements dotés d'un service de restauration collective (EHPAD, entreprises...) et de l'accompagnement correspondant, ainsi que de la sensibilisation d'écoliers au compostage
- Installation de composteurs en habitat collectif
- Création d'un **réseau de « guides composteurs »** : identification des personnes intéressées et organisation d'une formation



Gestion des déchets verts

objectif

- **Traitement des déchets verts sur le territoire**
- **Étude** sur la création d'une **plateforme de compostage**, ou valorisation par **méthanisation**
- Étude sur la mise en place d'un service de broyage

Bilan
2018

- **Broyage** : questionnaire pour connaître les besoins des habitants et jauger l'opportunité de proposer un service de broyage et d'en définir les modalités, mais peu de réponses obtenues
→ enquête en ligne : www.sictom-nogentlerotrou.fr/dv
- Visite d'une unité de **méthanisation** à La Bazoche-Gouët (11 personnes)
- Documentation sur le traitement des biodéchets, notamment en plateforme de compostage

Perspectives
2019

- **Poursuite** de l'enquête relative au **broyage** et décision sur la mise en place éventuelle d'un service
- Réalisation une **étude** préalable à l'instauration d'un système de **tri à la source des biodéchets** pour pouvoir évaluer l'opportunité de créer une **plateforme de compostage ou de méthanisation**



Gestion des déchets verts



Plateforme de
compostage en
Seine-et-Marne



Broyeur à végétaux et broyat



 Arpent nouricier, Flickr



Lutte contre le gaspillage alimentaire

objectif

- **Diminuer de 15% le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires**
- **Sensibiliser 20 classes de primaire par an, et 8 établissements du secondaire (100%)**

Bilan 2018

- Accompagnement pour limiter le gaspillage alimentaire auprès de 5 établissements du secondaire et 2 services de restauration scolaire du primaire (soit 12 classes)
 - lycée Nermont
 - lycée Sully (pesée)
 - collège P. Brossolette (pesée)
 - collège Y. Montand
 - collège J. du Bellay (pesée par le Conseil Départemental)
 - école G. Brassens (pesée)
 - écoles S. Montfort et M. Pagnol (pesée)

Perspectives 2019

- **Poursuite** des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les services de restauration scolaire
- Proposition de **formation à la lutte contre le gaspillage alimentaire**, notamment au personnel de cuisine volontaire, au sein d'une formation plus globale dans le cadre d'un « Projet alimentaire territorial » (partenariat avec le PNRP)



Éco-consommation et circuits courts

objectif

- Favoriser le développement des circuits courts et de l'éco-consommation
- Favoriser l'approvisionnement local et en circuits courts dans la restauration collective
- Sensibiliser les particuliers

Bilan 2018

- Entretien et échanges avec divers partenaires
- **Information** des services de **restauration collective** rencontrés dans le cadre de la lutte contre la gaspillage alimentaire sur les pratiques possibles (**produits de saison ; agriculture biologique ; approvisionnement local et en circuits courts**, notamment via MIL Perche...)
- Atelier de fabrication de **produits ménagers**, afin de diminuer les produits toxiques (22 participant·e·s)
- **Stand** de promotion des actions « **zéro déchet** » à la Fête de la Récup' et du Bricolage (Nogent), avec la participation de l'AMAP, et au Marché de Margon
- **Visite d'une ferme** qui pratique l'agriculture biologique et commercialise en circuits courts à Brunelles (16 participant·e·s)

Perspectives 2019

- **Poursuite** des actions



Promotion du réemploi et de la réparation

objectif

- **Accroître les pratiques de réemploi et de réparation**
- Sensibiliser 200 personnes / an au réemploi et à la réparation

Bilan
2018

- Co-organisation des **Rendez-Vous Récup'** (16 animations), dont **4 Cafés Réparation**, et **5 ateliers relatifs au réemploi** : fabrication de sacs en papier, fabrication de guirlandes de fanions en tissu, fabrication de trousse en tissu, fabrication de petit mobilier en bois, fabrication de jouets en bois, le tout à partir de matériaux de récupération (près de 200 participant·e·s)
- **Fête de la Récup' et du Bricolage** : environ 1300 personnes
- **Gratiféria** à Ceton : 80 participant·e·s, plus de 530 objets ont été pris, pour un poids total de près de 325 kg
- **Collectes de vélos** en déchèterie pour récupération de **pièces** et réparation de vélos à La Boîte à Outils
- Service de prêt de **gobelets** (acquisition de 1500 gobelets ; 8 prêts effectués)
- **Communication** pour promouvoir le réemploi et la réparation, lors d'événements, en déchèteries, dans le journal du SICTOM et via les réseaux sociaux

Perspectives
2019

- **Poursuite** des actions
- Étude pour la mise en place de **caissons « réemploi »** en déchèteries
- Promotion de l'annuaire répertoriant les **réparateurs** : www.annuaire-reparation.fr



Mise en place de filières REP et valorisation des encombrants

objectif

- **95 % de valorisation des DMA**
- Mise en place de nouvelles filières de valorisation (mobilier, pneus)
- Étude pour la mise en place d'une plateforme de tri des encombrants



Bilan 2018

- Collecte des **déchets d'équipement et d'ameublement** (DEA) à la déchèterie de Nogent-le-Rotrou depuis septembre (convention avec Éco-mobilier)
- **Panneaux d'information** en déchèteries pour favoriser le réemploi et la réparation
- La plupart des DMA sont valorisés; seuls les encombrants, évacués vers un centre d'enfouissement technique, ne le sont pas
- *90 % de DMA valorisés en 2017 ; 1 946 tonnes d'encombrants collectés en 2017*

Perspectives 2019

- Collecte des DEA proposée dans les déchèteries de Thiron-Gardais et Charbonnières
- Étude pour la mise en place de la collecte des pneus



Favoriser l'éco-exemplarité des collectivités

objectif

- Favoriser l'exemplarité des collectivités et les accompagner à réduire leur production de déchets
- 20 collectivités engagées et respectant les pratiques définies



Bilan
2018

- Préparation d'une **charte d'engagement** pour l'éco-exemplarité des collectivités territoriales dans le domaine des déchets

Perspectives
2019

- **Présenter** cette **charte aux collectivités territoriales** du SICTOM et les inviter à la respecter
- **Conseiller et accompagner** les collectivités dans leurs pratiques visant la réduction des déchets



Mise en place de la tarification incitative

objectif

- **Inciter les particuliers à diminuer la quantité des déchets produits (OMr)**
- Réaliser une étude sur la mise en place de la tarification incitative

Bilan 2018

- Documentation sur la tarification incitative
- Échanges avec des syndicats voisins

Perspectives 2019

- Réalisation d'une **étude** préalable à la mise en place de la **tarification incitative** (via un prestataire ; marché public), afin d'évaluer l'opportunité de mettre en œuvre la tarification incitative, les modalités de mise en œuvre les plus pertinentes, et les conséquences (organisationnelles, administratives et financières) pour le SICTOM, et de définir un plan d'action pour la mise en œuvre le cas échéant
- **Réunion d'information sur la TI pour les élus et techniciens**



Elargissement de la redevance spéciale

objectif

- **Inciter les établissements à diminuer la quantité des déchets produits (OMr)**
- **Abaisser le seuil de la redevance spéciale**

Bilan 2018

- **Programmation des étapes** nécessaires à l'abaissement du seuil de la redevance spéciale
- Rencontres de 2 organismes arrivant au seuil de 3000L/semaine, qui ont chacun réduit leur nombre de bacs d'ordures ménagères et sont ainsi passés sous le seuil

Perspectives 2019

- Accueil d'une stagiaire pour travailler sur ce thème
- Actualisation des données et évaluation du nombre d'organismes potentiellement redevables en fonction du seuil défini
- **Abaissement du seuil** de la redevance spéciale, et **facturation à blanc** lors du second semestre
- **Rencontres, conseil et accompagnement** des organismes dans leurs pratiques, visant la réduction des déchets



Sensibilisation à l'économie circulaire et à l'écologie industrielle et territoriale

objectif

- **Sensibiliser les acteurs économiques à l'économie circulaire et les encourager la mise en œuvre de pratiques d'économie circulaire**
- Organiser 3 réunions sur l'économie circulaire à destination des acteurs économiques

Bilan
2018

- Mise en place de points de **collecte du liège** pour qu'il soit recyclé localement (isolant, par Eco Pertica)
- Coordination avec le PETR (service développement économique) et la CMA
- Rencontres avec 2 entreprises pour un diagnostiquer les déchets produits et envisager les mesures permettant de les réduire

Perspectives
2019

- **État des lieux** sur les déchets des entreprises : types de déchets produits, volumes, modes d'élimination actuels et possibilités de valorisation, afin d'envisager des pratiques d'économie circulaire (mutualisation des flux, voire d'échanges avec d'autres organismes) - *Questionnaire*
- **Sensibilisation** des organismes rencontrés dans le cadre de l'abaissement de la redevance spéciale aux moyens de réduire leurs déchets et à l'ensemble des démarches d'économie circulaire et d'EIT
- Accompagnement d'une créatrice d'entreprise envisageant de valoriser des déchets en tant que matière première pour sa production



L'économie circulaire : 7 piliers



Promotion du Stop pub

objectif

- Réduire les déchets papiers, notamment les imprimés non sollicités
- 27 % des boîtes aux lettres munies d'un Stop Pub

Bilan 2018

- Mise à disposition d'**autocollants Stop Pub** (événements ; réapprovisionnement en mairies et dans les commerces)
- **Sensibilisation** à la quantité d'imprimés publicitaires jetés (30 kg/an/foyer)
- **800 Stop-pub distribués** aux habitants via une vingtaine de points de dépôt, dont une majorité de mairies.



Perspectives 2019

- Poursuite des impressions et distributions d'autocollants Stop-pub
- Constitution d'un groupe de travail pour poursuivre la **communication sur l'impact** des INA et **estimer le nombre de boîtes aux lettres munies d'un Stop-pub** sur le territoire.

